

Autour du foyer, en 1830 : [1ère partie]

Autor(en): **Lambossy, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA CHÈRA A LA LOLO

Monsu S. G. vo z'ein a racontá de iena de-
gando passá, que sè parláve de la Lolo
que l'aváí fam de sè marya et que desáí
àò syndico :

— L'ámo mí on gros Motai dein mon lhí, qu'on
syndico dein lo lhí à n'áutra.

Cllia Lolo l'etàí quemet ein a bin : voliáve
servi l'è z'uti que lo bon Dieu láí aváí fè. Res-
seimblíáve on bocon à 'na certaina Caton que
l'ètan prau su d'à pareint. Cllia Caton n'etàí pas
oncora tant vilhie et l'etàí poutra. N'etàí pas ma-
ryáíe, má cein láí graváve pas d'aváí dáí boufbo,
quasu tote lè z'annáíe, et que lè failláí plliéssí
pè la coumouna. Lè municipau n'ètant pas tant
contèint por cein que cllia femalla et sè batar
cotávnt gros à la coumouna.

A onna tenáblia de la Municipalité, lo syn-
dico, que voliáve que cllí commerce botsáí,
l'aváí demándá à la gaupa, cò l'etàí lo pére dau
derráí et la gaupa l'aváí repondu :

— Lo pére l'è monsu lo syndico et tota la mu-
nicipalité, du que l'è leu que paíant.

L'etàí dan 'na rouáta quemet vo váide, assebin
l'a faliu la betá dein iena de clliau máison que
láí diant « de relèvement », iò que láí fut bo et
bin et que láí sè plliézáí prau. On etàí dza on
máí de décembre, fasáí frá, et on coup que la
Caton l'etàí àò páilo, dè coué lo fornet avoué
'na dama de cllí l' « asile », la dama láí fá
dinse :

— Eh bin ! Caton, vo faut vo corredzi et no
promette que vo ne voliáí pe rein fère de clliau
z'einfant. Djura lo.

— Eh bin, Madama, vo djuro que sti coup sa-
ráí lo derráí... po sti an.

MARC A LOUIS.

C'est l'air qui fait la chanson. — Au dessert,
un des invités de Mme X... parle d'une chanson
grivoise qui fait actuellement florès parmi les
étudiants de Paris.

— Oh ! chantez-nous-la, dit Mme X...

— C'est impossible, elle est vraiment trop
teste.

— Eh bien, dites-nous seulement les paroles !

UN CHANT PAR MOIS

On a déploré à maintes reprises et fort jus-
tement que nous ne soyions pas capables,
dans nos réunions, banquets, fêtes patrio-
tiques, dans nos courses et promenades, de
chanter convenablement nos chants nationaux.
Passe encore l'air ; on le fredonne plus ou moins
juste et plus ou moins bien ; mais pour les pa-
roles, « va-l'en voir s'ils viennent, Jean ! » On
en sait par cœur la première strophe, parfois
même pas complètement ; et c'est tout. De la
seconde strophe, à peine connaît-on le premier
vers ; les suivantes sont absolument ignorées.
Et voilà pourquoi de déplorables chansons de
guinguettes faubouriennes et d'importation
étrangère ont le pas sur nos chants du pays.
C'est triste !

Il y a deux ou trois ans, le *Conteur* avait
consulté ses lecteurs pour savoir quels étaient, à
leur avis, les dix chants nationaux que tout
Suisse doit au moins connaître par cœur, mu-
sique et paroles. Les réponses arrivèrent nom-
breuses ; elles variaient passablement.

En publiant le résultat de cette consultation
et le nombre de suffrages obtenus par chacun
des chants indiqués, le *Conteur* avait exprimé
le vœu que l'Etat mît la question à l'étude et,
éventuellement, fit imprimer et distribuer, dans
toutes les écoles, un modeste recueil contenant
la musique et les paroles des dix ou quinze
chants nationaux qui auraient été choisis. Ce
vœu, bien modeste pourtant, attend toujours
satisfaction.

Or, pour tromper les longueurs de l'attente et
aussi pour couper court à toutes les excuses des
« patriotes » qui disent ne pas connaître ces
chœurs, le *Conteur* publiera chaque mois, jus-
qu'à concurrence de dix ou quinze, les paroles
— c'est ce que l'on ignore le plus souvent —
d'un de nos chants patriotiques, d'entre les plus
populaires, bien que les moins sus.

Nous aurions dû peut-être débiter par
l'*Hymne national* (O monts indépendants !) ou
par le *Cantique suisse*. Vrai ! nous n'osons pas !
Il nous semble que ce serait faire affront à nos
sentiments patriotiques. Ces deux chants, tout
le monde les sait, intégralement, car tout le
monde doit les savoir.

Partant donc de cette assurance, commençons
par le chœur dont les paroles sont de Louis
Durand, un poète vaudois, la musique de J.-B.
Weber et qui a pour titre :

L'amour du pays.

Tout Suisse porte dans son cœur
Un sentiment fidèle :
Tantôt plaisir, tantôt douleur,
Vers l'Alpe, il nous rappelle.
Ce sentiment où sont unis
Tant de charmes,
Tant de larmes,
Son nom, c'est l'amour du pays,
Et pour l'absent : mal du pays.

Quand on gravit l'étroit sentier,
Qui mène jusqu'aux cimes ;
Quand on franchit le fier glacier,
Qui pend sur les abîmes,
Les cœurs ne sont-ils pas saisis
Et de charmes,
Et d'alarmes,
Qui font aimer ce beau pays
Et font rêver tous ses amis.

Des cloches, dans l'air du matin,
S'élève l'harmonie,
Et des bergers, le chant lointain
Y joint sa mélodie,
Tableaux et chants restent unis,
Pleins de charmes,
Pleins de larmes ;
Le cœur s'émeut loin du pays,
Quand par ces chants il est surpris.

Rassurée.

Un bien bon garçon que l'ami X... ! Dommage,
seulement, qu'il ne sache pas mieux prendre son
plaisir au domicile conjugal, duquel il s'éclipse
trop souvent. Sa brave femme, très sédentaire,
se plaint avec raison de ces fréquentes désertions.

L'autre jour, on vint apprendre à Mme X...
que son mari a fait une chute et s'est blessé à
la jambe. On a dû le transporter directement à
l'hôpital où il lui faudra bien rester cinq à six
semaines, si ce n'est plus. Elle monte alors im-
médiatement à l'hôpital pour le voir.

Quand elle se fut fait conter tout au long l'ac-
cident, décrire la blessure et les soins qu'elle
exigeait ; quand, surtout, elle eut appris de la
sœur que ce ne serait qu'une affaire de temps,
qu'il n'y avait aucun danger, Mme X... se
tourna vers son mari et, d'un ton tout à fait ré-
signé :

— Enfin, à présent, je suis tranquillisée pour
un moment ; je saurai au moins où tu es !

Assez d'eau ! — Ceci se passait à Vevey.

Un citoyen de cette ville, bien connu dans la
contrée pour sa familiarité avec tout le monde
et ses bonnes réparties, voit un jour de forte
chaleur un de nos hauts magistrats boire à
même le goulot de la petite fontaine de la
gare.

— Hé ! là (ici le prénom du magistrat), ne bois
pas tant de cette eau ; tu vas te gâter ta soif !

AUTOUR DU FOYER, EN 1830

I

Voici une pittoresque et intéressante description
d'une cuisine dans la campagne vaudoise, en 1830.
Il fait bon s'asseoir un moment au foyer de nos
grand'mères.

La cuisine est le lieu où se retrouvent et se
réunissent, durant les longues soirées
d'hiver, les membres de la famille que le
travail extérieur a dispersés et retenus comme
éloignés pendant la belle saison ; elle est, à ce
point de vue, le creuset où s'épurent et se re-
trempent les affections.

La cuisine est pavée de briques et son plafond
est enfumé et noir comme l'ébène. Un *ratelier*
qui fait face à la porte, supporte et étale la vais-
selle représentée par des assiettes de faïence, de
terre plus commune encore, et par des plats et
des soupières de même qualité. — Au rayon
supérieur sont retenus, dans des mortaises, les
ustensiles de cuivre et de tôle derrière lesquels
se cachent, comme honteuses de leur infériorité
et de leur grand âge, les cafetières à fond jaune
et à chaussons qui faisaient les délices de nos
grand'mères, et que de plus modernes, de plus
élégantes, pour ne pas dire de meilleures, ont
fait reculer ici à une hauteur qui semble indi-
quer l'éloignement des siècles qui les créa, et
donner la mesure de la répugnance qu'elles ins-
pirent aux goûts luxueux de notre époque. —
Entre les deux rayons inférieurs, beaucoup plus
espacés que les autres, trônent, d'un côté, la
seille (le seau) qui contient la provision d'eau
dans laquelle nage la *casse jaune*, et de l'autre,
la *grolette*² et le *caissoton*.

À l'une des planches de sapin qui forment
côtés du dressoir, sont suspendus la brillante
bassinatoire et l'ustensile précieux qui sert à la
torréfaction du café, et de l'autre sont fixés le
plat à barbe et le couteau multiple qu'on em-
ploie à diviser les raves en ces charmants filets
blancs dont on fait la *compote*. Enfin, sous le
dressoir, et reposant sur le carrelage, sont ali-
gnés symétriquement et par rang de capacité
toutes les marmites dont on a une ample collec-
tion.

Vis-à-vis du dressoir est un buffet vitré où se
tient, sous clef, la vaisselle des grandes occa-
sions, qu'on conserve avec plus de soin, mais
qu'on aime à laisser voir ; puis, peut-être que
quelques pièces d'argenterie que des parrains
marraines généreux ont offert aux enfants un
jour même du baptême de leurs filleuls ou
filleules. Derrière les vitres de cette armoire on
remarque aussi, exposés en guise de chinoises
ries, quelques petits objets de luxe tels que
une statuette en plâtre du premier Napoléon
debout sur son inexorable rocher de Sainte-Hé-
lène, tenant une lunette de longue-vue de la
main droite et cachant la gauche entre le tri-
sième et le quatrième bouton de son habit ;
un mot, un Napoléon à la pose traditionnelle
auquel sert de pendant un perroquet aux vives
couleurs et fait de même matière. Enfin, quel-
ques chaises dont le fond est de bois ou de
paille, une table sur laquelle se prélassent l'im-
portant et l'inamovible *terru*³, complètent l'ar-
meublement rustique.

¹ Dressoir à plusieurs gradins où l'on étale la vaisselle.
Ce meuble, relégué aujourd'hui à la campagne, ornait
dis les salons. Les comtesses et grandes dames avaient
dressoirs à trois gradins, les femmes des chevaliers
deux gradins, les autres sans gradins. — Ces gradins
paraissent avoir indiqué le rang, signifiaient-ils peut-être
les pas faits pour se rapprocher du chef suprême de l'Etat ?
Et notre âge ferait-il l'explication ou la satire de cette dis-
tinction, en tolérant pour tous un nombre indéterminé de
gradins qui ne conduisent qu'aux trônes des araignées qui
ont suspendu leur toile dans l'espace ménagé entre le dressoir
et le plafond, espace hors de l'atteinte salutaire du
balai.

² La *grolette* est un instrument culinaire des plus impor-
tants. Il est fait de terre de Porrentruy et sert à la cuisson
des mets dont la délicatesse et le prix ont réduit la quantité.

³ Le *terru* est un pot d'étain ou de grès qui se remplit
de piquette plusieurs fois par jour et qui est la source com-
mune où chacun va se désaltérer sans qu'il soit jamais
question d'un droit de préséance.

Consacrons quelques mots bien sentis à l'âme de la cuisine, à cet objet invisible pour les visiteurs et dont la place dépend, ou de l'importance de la valeur intrinsèque de son contenu, ou du pur caprice de la ménagère. Chacun devine ici la *toupine du beurre fondu*, ce Protée insaisissable dont l'absence laisse sans âme tant de cuisines appartenant à des êtres dotés d'âmes élevées, et dont la présence et les flancs rebondis égaient celles de tant d'individus au cœur sec comme un très ancien palimpseste. Qui ne connaît la douloureuse et pittoresque expression du pauvre, disant que, pour mettre du beurre à sa soupe, il le puise dans la *toupine* avec une aiguille à tricoter rougie au feu!

Puisque, malgré le désir que nous en avons, nous ne pouvons rien changer à cet état de choses, arrivons bien vite, pour nous distraire de ces regrets impuissants, au *coin du feu*, où se réchauffent le corps et le cœur, au *coin du feu* où, sous l'action d'une douce chaleur, les cœurs se dilatent et s'épanchent, où les conseils se demandent et se reçoivent, où les marchés se concluent, où s'échangent les doux aveux, où se déroule la chronique du jour, surtout si une voisine très causeuse, venue pour empletter une demi-douzaine d'œufs, consent à accepter un siège, car elle y restera une heure et plus. C'est au *coin du feu* que se racontent les accidents dont les journaux ont apporté la nouvelle; on s'y entretient du sermon du dernier dimanche, on y jase même politique; on y fait des contes de revenants pendant lesquels les regards des enfants qui se blottissent contre leur mère expriment tour à tour la joie, la surprise et l'effroi. Souvent aussi, le plus lettré fait à la société attentive la lecture des *petites lettres* de la *Gazette* arrivée le matin.

O! coin du foyer paternel! De combien de joies et de douleurs n'es-tu pas l'écho! Combien de souvenirs gais et tristes n'apportes-tu pas à l'homme au déclin d'une vie pendant laquelle il a vu tant de vides se faire autour de lui, et surtout ce vide que rien ne viendra combler jamais, ce vide que fait en nous quittant ce génie tutélaire de la famille que rien ne peut remplacer, ce génie auquel les payens seuls pouvaient substituer leurs inutiles dieux lares.

Ce génie, c'est la MÈRE! qui, quel que soit son âge et celui de ses enfants, n'est jamais vieille pour ceux-ci. Que ceux qui ne l'ont pas perdue en bénissent Dieu et se souviennent de cette belle pensée de M. Petit-Senn, qu'il a eu le tort grave de confondre avec d'autres sous le titre de *Boutades*: « La mort d'une tendre mère est le premier chagrin que l'on pleure sans elle ». Qu'ils se souviennent que les bons passent, que les meilleurs passent et que les mères elles-mêmes meurent.

Passons au foyer proprement dit, à ce centre vers lequel convergent tous les regards de la soirée et toutes les aspirations de la journée. Au foyer flambe et pétille la *tronche* de Noël; c'est au foyer que se fondent les plombs pronostiqueurs, que se cuisent les *bricotelets* et les *gaw-fres* du premier jour de l'an et que se recouvrent de leurs filigranes d'or les délicates *croûtes dorées* des grands jours.

Le foyer est placé contre la muraille, sur un bloc de grès couché au niveau du sol; une pierre semblable, dressée dans le mur, est la fameuse *plaque* qui forme le fond d'un petit buffet ménagé dans la chambre voisine, buffet dans lequel elle maintient constamment une chaleur tempérée qu'on utilise à sécher les mouchoirs, le linge des enfants, à chauffer la chemise du dimanche. C'est encore dans cette étuve qu'on place de préférence le tonnelet du vinaigre.

A gauche du foyer est un espace réservé à la petite provision journalière des bûches et des fagots et au cendrier où les chats...

A droite est, comme planté à perpétuité, l'heureux et fidèle *coquemard*, qu'a si bien décrit

Petit-Senn, le poète genevois, le coquemard, ce dieu *Terme* de la famille, toujours rempli d'eau chaude, source inépuisable pour la ménagère et aussi pour les hommes qui ont une barbe à couper.

(A suivre.)

L. LAMBOSSY.

— *La Patrie suisse* consacre au regretté peintre Giron un beau portrait. L'Exposition, le Centenaire genevois, *Tell* à Mézières, les nouveaux conseillers d'Etat fribourgeois, le compositeur Attenhof, etc., etc., ont leur place dans cet intéressant numéro.

UNE QUESTION DÉLICATE

Nous étions cinq à discuter patriotisme. C'est permis, n'est-ce pas, puisqu'il ne s'agit ici ni de politique ni de religion, deux sujets qu'il se faut garder d'aborder si l'on désire rester bons amis.

Les avis différaient sur la façon de comprendre le patriotisme.

— Enfin, fit soudain l'un de nous, êtes-vous plus Vaudois que Suisses ou plus Suisses que Vaudois?

Cette question, intervenant à brûle-pourpoint dans le débat, l'interrompit un moment. Personne ne disait mot. On avait le sentiment que jamais encore cette interrogation ne s'était posée à aucun de nous. Chacun se tâtait. On attendait avec anxiété la première réponse. Qui de nous allait la faire et que serait-elle? On présentait que, quelle qu'elle soit, cette réponse allait donner lieu à une discussion nourrie et très délicate, qui, fort probablement, n'aurait pas de conclusion, mais nous laisserait les uns et les autres dans une perplexité pénible. On sentait aussi qu'elle venait tout à coup de jeter le trouble dans un domaine très individuel, où la foi, pour sincère et fidèle qu'elle puisse être manque parfois de précision. Et c'est pourquoi, encore que la question soit très naturelle, on a peine à y répondre au pied levé.

Sommes-nous plus Vaudois que Suisses ou plus Suisses que Vaudois? En d'autres termes — et nous ne parlons ici que de notre pays — sommes-nous plus de notre canton, quel qu'il soit, que de la Suisse? Telle est la question. Or, ou bien il la faut classer, comme la politique et la religion, dans les sujets à l'index, dont il n'est pas prudent, sinon permis de parler; ou bien il faut y répondre franchement, sincèrement, sans aucune réticence. Ce dernier parti fut tacitement adopté.

Le premier qui rompit le silence dit:

— Ma foi! la question est embarrassante; mais je crois que, tout bien considéré, nous sommes plus Vaudois que Suisses.

— C'est aussi mon avis, fit le second, mais j'estime que c'est question très personnelle, sur laquelle autant de citoyens, autant d'avis, également respectables.

— Pour moi, opina le troisième, je suis autant Suisse que Vaudois; ce sont, du reste, des qualités très compatibles et c'est là un des traits caractéristiques de notre nation d'associer ces deux sentiments patriotiques.

— Aussi, pourquoi diable poser pareille question, déclama le quatrième? Elle est inutile; même, elle est dangereuse. Qu'avons-nous besoin de nous demander si nous sommes plus Vaudois que Suisses, ou si c'est le contraire? Qu'importe-t-il? Cela dépend du moment et des circonstances. Avec notre organisation politique, l'alternance est permise; elle est même logique. Suivant que nous sommes appelés à discuter et à défendre les intérêts généraux de la Suisse — un jour tous, tous pour un — ou les intérêts particuliers et légitimes du canton, dans la limite où ils sont compatibles avec ceux de la Confédération, on est ou plus Suisse ou plus

Vaudois. En tout autre occurrence, on est également Vaudois et Suisse. D'ailleurs, c'est assez sur ce sujet: parlons d'autre chose.

— Pardon! répliqua le cinquième, celui qui avait posé la question; j'ai aussi le droit de dire mon sentiment, sans prétendre le moins du monde qu'il vaille mieux que les vôtres.

Je crois qu'en Suisse — car nous ne parlons bien entendu que de notre pays — nous avons deux patriotismes: le patriotisme cantonal et le patriotisme fédéral. Ils ne s'excluent nullement; ils sont, au contraire, très compatibles.

Le premier est le patriotisme du sentiment, du cœur. C'est celui qui nous attache au sol qui nous a vu naître, sol dont on est un peu pétri, si je puis ainsi dire, auquel on appartient par toutes les fibres les plus intimes de notre être, par tous ceux qui nous ont précédé et par tous ceux aussi qui nous suivront. Et ce sol crée comme une sorte de parenté entre tous ceux qui en sont issus, parenté qui ne trompe guère et qui se manifeste, se dénonce presque inconsciemment en une foule de circonstances. Deux Vaudois, des vrais, des purs, nés et élevés au pays, ne se reconnaîtront-ils pas, où qu'ils se trouvent et à quelque occasion que ce soit? Qualités et défauts de la race nous sont bien communs, allez! Et tant pis pour qui s'en est volontairement dévouillé.

Le patriotisme fédéral, au contraire, est un patriotisme de raison. C'est par le raisonnement, en effet, et poussés par des nécessités politiques, que les peuples de race, de langue, de religion si différentes qui constituent la Suisse se sont successivement associés. L'histoire, elle-même, facteur si important de la solidarité et de l'unité nationales ne saurait ici être appelée en témoignage, car combien de ses pages peuvent être également invoquées par tous? Nous autres Vaudois, pour n'en citer pas d'autres, n'étions-nous pas — par la force des choses, il est vrai — au nombre des ennemis des Confédérés, dans nombre de hauts faits d'armes qui sont la gloire de l'histoire suisse.

Nous avons voulu être Suisses; nous avons accepté et acceptons tous les jours, en faveur des intérêts généraux de cette Confédération à laquelle nous sommes heureux et fiers d'appartenir, le sacrifice de certaines parties de notre autonomie cantonale. Nous saurons de même faire pour elle le sacrifice de notre vie, si les circonstances l'exigent.

En dépit de leur caractère différent, l'amour du canton et l'amour de la Suisse se partagent en bons frères notre cœur, et l'un ne saurait impunément faire tort à l'autre. Ils se complètent, au contraire.

Le patriotisme cantonal trouve sa force dans l'amour inné de l'homme pour le sol natal. Le patriotisme fédéral, lui, grandit et s'affermi en raison des avantages moraux et matériels que les différents cantons retirent de leur affiliation à la Confédération, ainsi que du développement des bons rapports qui doivent unir tous les Confédérés, sans acception de race, de langue, de religion.

Et nous fûmes tous d'accord.

J. M.

Amis-Gymns, Bourgeoise, Choralions.

Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT